



# Compte-rendu du conseil municipal du Mardi 27 août 2024 LAIRE

## 1) Compte-rendu du conseil municipal du 04.07.2024

Adopté à l'unanimité.

## 2) Autorisation de versement d'une avance remboursable du budget principal au budget rattaché « panneaux photovoltaïques »

Suite à la création du budget « panneaux photovoltaïques » et afin de régler les travaux d'installation et de maintenance (27 500 €), il convient d'exécuter un versement de l'avance du budget principal au budget panneaux photovoltaïques.

Le remboursement de cette somme du budget « panneaux photovoltaïques » au budget principal se fera progressivement suivant un échéancier défini sur une période de 20 ans.

Pour mémoire, ce budget sera abondé chaque année par le produit des recettes liées à la revente de l'électricité à EDF.

Unanimité du Conseil.

## 3) Forêts : exploitation parcelles n° 22 et 7

Pour l'exploitation de ces parcelles, l'ONF nous propose l'entreprise DIRAND de Saulnot qui effectuera l'abattage et le débardage des grumes.

Unanimité du Conseil.

## 4) Récupération des eaux pluviales sur le domaine public

Suite aux épisodes pluvieux intempestifs, plusieurs propriétés ont été impactées notamment le long de la départementale 234 et du

Chemin du Grand Bois.

En concertation avec le Service Territorial d'Aménagement du Département et avec l'appui d'entreprises du BTP, des solutions techniques seront apportées et concrétisées par des travaux d'aménagement.

A l'unanimité, le Conseil autorise Mr le Maire à déposer les demandes de subvention susceptibles d'être accordées pour le financement des travaux qui seront envisagés dans les meilleurs délais.

## 5) Informations et questions diverses

- Le bois façonné, en raison des conditions climatiques, ne sera délivré que vers la fin du mois de septembre.

- Le chemin forestier qui permet l'accès aux parcelles 20 et 22 a été très détérioré. Des rigoles transversales en béton seront réalisées pour réguler le flux d'eau.

I  
N  
F  
O  
S  
  
M  
A  
  
I  
R  
I  
E